

# Harfleur **Zoom**

Informations Municipales - numéro 117 - Octobre 2023

Le Saint-Laurent au niveau du Colmoulins

## **Le cycle de l'eau fragile et précieux**

## L'Education Nationale derrière les chiffres

Une moyenne de 25 enfants par classe et de 24 en CP et CE1. Voilà le mantra de l'Education Nationale sur lequel repose les décisions d'ouvrir ou de fermer une classe. Résultat : une classe fermée à l'école Gide primaire alors qu'elle venait d'être ouverte l'année dernière et aucune classe ouverte à l'école des Caraques alors même que les classes sont surchargées. Surchargées, oui, mais dans la moyenne a rétorqué la Directrice académique des services de l'Education Nationale (DASEN) à Madame le Maire qui l'interpelait pour tenir compte de la situation de l'école.

Car en effet, enseigner, ça n'est pas une simple question d'arithmétique. C'est aussi une question d'équilibre et de qualité de vie en classe. Or, l'école des Caraques est confrontée à de grosses difficultés sociales, tout comme à l'absence de moyens supplémentaires pour réaliser la prise en charge des enfants en situation de handicap en milieu dit « ordinaire ». Résultat : les équipes pédagogiques ont déjà alerté sur les difficultés rencontrées précocement cette année.

Afin d'apaiser les tensions qui apparaissent dans les écoles et qui se retrouvent renforcées par les difficultés économiques que toutes et tous rencontrent, la Municipalité a mis en place plusieurs actions qui visent à mieux se comprendre et mieux s'écouter à l'école. Des ateliers de philosophie, la présence d'éducateurs spécialisés qui peuvent être sollicités collectivement ou de manière individuelle par les familles et des formations supplémentaires pour le personnel périscolaire, ont pour objectif de pouvoir atténuer les situations complexes à l'école.

Il n'empêche que la ville n'a pas à se substituer aux missions qui relèvent de l'Education nationale. Et l'Education Nationale, elle, ferait bien de requestionner ce qui fait la qualité de l'enseignement plutôt que de se cacher derrière des chiffres qui masquent les réalités de terrain !



## Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Conseil municipal

Infos

### Du pain sur la planche !

On ne peut pas dire que la rentrée nous ait épargnée cette année. A commencer par l'ubuesque situation à l'école des Caraques où l'Education Nationale a refusé d'ouvrir une classe supplémentaire alors même que les effectifs surchargent les classes. On ne peut que s'indigner, surtout quand cela s'ajoute à la cherté de la vie, notamment des fournitures scolaires.

Cherté de la vie qui montre encore une fois combien nous avons bien fait d'absorber les coûts supplémentaires de la restauration scolaire, liés notamment à l'inflation des produits alimentaires en augmentant le budget consacré tout en permettant à chacun de disposer d'un tarif de cantine réduit. Bref, les sujets sur lesquels nous devons intervenir sont nombreux et le travail qui nous attend important.

Pour autant, cette rentrée c'est aussi la détermination de la Municipalité de soutenir les commerçants locaux. Nous avons voté un « pack de démarrage » pour les commerces qui viennent tout juste de s'installer en juillet dernier, qui vient s'ajouter à l'aide aux enseignes et au travail d'accompagnement du service attractivité.

Et ça s'illustre par une reprise de 100% des fonds de commerce de la rue des 104. Nouvelle boulangerie, nouveau restaurateur-traiteur, nouvelle laverie, nouveaux professionnels de santé, bref, une belle reprise qui, malgré la période difficile que nous traversons, fait plaisir à voir. C'est le pain sur la planche qui va nous redonner l'énergie d'affronter une nouvelle année, déjà partie au quart de tour !

**Bulletin d'information de la ville d'Harfleur**  
Mairie d'Harfleur  
55 rue de la République  
76700 Harfleur

**Directrice de publication :**  
Christine Morel

**Rédaction :**  
Services Mairie d'Harfleur

**Maquette / photographie :**  
Alexandra Gobbé-Anne  
Nadia Younsi  
Damien Chelaouchi

**Imprimeur : Groupe Morault**  
Imprimerie ISL Telliez  
41 rue Marcel Paul  
76 600 Le Havre

Christine Morel  
Maire d'Harfleur

# Rétrospective

## Un véritable prodige !



Carton plein pour la Cie Les nuits Vertes et leur spectacle immersif «Prodige»

Une performance haute en couleur servie par trois actrices incarnant des portraits de femmes plus vrai que nature !

## Commémoration libération Harfleur



Mme Sylvie Burel, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire a prononcé le discours de la commémoration en l'absence de Mme Morel



Jean Paul Lecoq, député, et une élue du Conseil Municipal des Jeunes

«Mais la libération n'est pas qu'une question de troupes et de soldats. C'est aussi se libérer de cette assignation forcée à résidence, de pouvoir retrouver le droit de vivre librement, de s'exprimer librement, de pouvoir revendiquer et afficher ses opinions quelles qu'elles soient. C'est la possibilité de choisir son avenir comme sa façon de vivre son quotidien, peu importe ses convictions politiques, sa religion ou son origine.»...«Aujourd'hui, quel projet de société nous anime ? Alors que l'on devrait regarder vers l'horizon, le gouvernement préfère s'attarder sur des polémiques éphémères.»

Extrait du discours.

## Les journées du patrimoine



Un weekend bien rempli pour les Journées Européennes du Patrimoine version Harfleur. Du vendredi 15 au dimanche 17 septembre les animations se sont succédées, toutes différentes, toutes captivantes, le public ne s'y est pas trompé et est venu en nombre. Du spectacle de la petite lavandière normande - par la Cie du Piano à pouces - aux visites guidées «Château - Hôtel de Ville» et «Maisons à pan de bois» en passant par l'exposition «Bruneval» et la Porte de Rouen, en bref, une véritable synthèse du patrimoine historique d'Harfleur.



# Rétrospective

## Les jeunes élus marchent pour la paix



était aussi l'occasion d'un devoir de mémoire, et que la période coloniale devait en faire partie. A ce titre, ils ont pu, tous ensemble, inaugurer la nouvelle plaque installée sur le Quai des Kanaks (anciennement Canaques - orthographe utilisée par les colons uniquement). Une grande fresque spontanée sur le thème de la paix a, pour finir, été réalisée pour illustrer cette belle action.

Les élus du CMJ d'Harfleur, en collaboration avec les services de la Ville et en partenariat avec la Ville de Gonfreville l'Orcher, ont célébré la journée de la paix d'une bien belle façon. Au départ de la mairie, emmenés par les percussions brésiliennes de Corcovado, ils se sont rendus jusqu'au quai qui longe le canal, où les attendaient les Gonfrevillais venus partager cette initiative.

M. Lecoq (député), Mme Doumbia (adjointe au maire de Gonfreville l'Orcher), et Mme Lefebvre (adjointe au maire d'Harfleur), ont ensuite pris la parole pour rappeler que la journée de la paix



## La bourse aux livres de votre bibliothèque



Grand succès pour la bourse aux livres de la bibliothèque, à 0,20€ les livres «jeunesse» se sont arrachés comme des petits pains ! Une seconde vie les attend.

## Contes en musique aux jardins familiaux



## On se retrouve Au champ !



Sur l'exploitation maraîchère bio de la «Petite Surface», un rendez-vous était pris le 16 septembre dernier pour la saison 6 de la journée «Au Champ!».

Comme pour une série de qualité, la sortie de la nouvelle saison était attendue, et les aficionados n'ont pas été déçus : des visites (pédagogiques et burlesques), des ateliers variés pour tous les publics, un spectacle avec la Cie Paon Paon Cui Cui qui sait s'adresser aux enfants comme personne et parler aux adultes sans en avoir l'air.

Résultat : un public présent tout au long de la journée, venant profiter des animations, des stands variés ou tout simplement de l'ambiance conviviale, chaleureuse et détendue qui règne sur cette surface, petite, mais qui année après année accompli de grandes choses.



# Dossier



## Le cycle de l'eau fragile et précieux

La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, dont la Ville d'Harfleur fait partie assure les missions de production et distribution de l'eau, d'exploitation des réseaux, de distribution d'eau industrielle aux entreprises, d'aménagement, d'entretien, de renaturation des cours d'eau et de transport des eaux jusqu'à la station de traitement des eaux usées. Madame Christine Morel, maire d'Harfleur, en est la 5<sup>e</sup> vice-présidente en charge de l'Eau et assainissement, ce sujet est naturellement au cœur des préoccupations de tous, de par l'aspect fragile et précieux de l'eau, et d'autre part à cause de l'exposition de notre commune au phénomène du ruissellement et des inondations qui peuvent en découler.

### Contrat de Solidarité EAU

La CU propose aux ménages dont la facture d'eau est supérieure à 3% de leur revenu de bénéficier du Contrat de Solidarité EAU, une aide pour le paiement des factures d'eau.

Le Havre Seine Métropole fait partie des 50 collectivités de France qui expérimentent des systèmes d'aides pour le paiement des factures d'eau, dans le cadre de la loi dite « Brottes ». L'objectif : garantir l'accès de tous les habitants au service de l'eau, dans des conditions économiquement acceptables pour tous.

### Un abattement en fonction des revenus et de la consommation

Le Contrat de Solidarité EAU prévoit un abattement qui sera calculé en fonction des revenus et de la

consommation réelle du ménage. Il sera appliqué sur la facture annuelle suivante, pour une durée d'un an, avec possibilité de reconduction.

Ce dispositif sera complété par un volet portant sur la maîtrise de sa consommation d'eau, engageant les abonnés signataires du contrat. Pour faciliter le service aux usagers et la mise en place de ce dispositif, les demandes seront effectuées auprès des communes concernées. Ils accompagneront les bénéficiaires du Contrat de Solidarité EAU, de l'instruction à l'attribution des aides.

# Nature



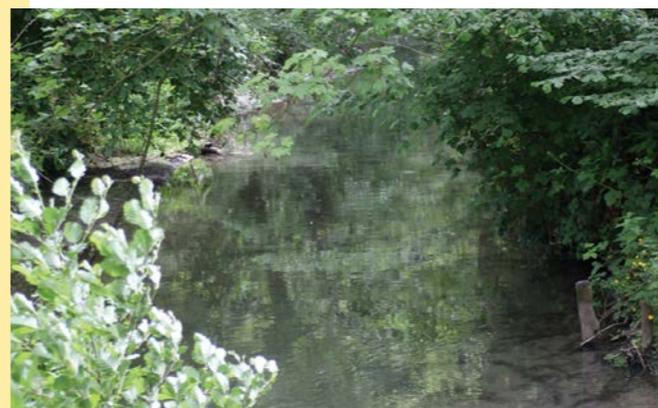
## Les rivières et les milieux naturels

La Communauté urbaine est en charge de la gestion des rivières et milieux aquatiques qui se répartie en plusieurs volets.

### Le réseau hydrographique

7 rivières drainent le bassin de notre territoire, soit environ 40 km de cours d'eau :

- La Lézarde, elle prend sa source à Saint-Martin-du-Bec et s'écoule jusqu'au canal d'Harfleur.
- La Curande, à Fontenay et conflue avec la Lézarde à Montivilliers
- La Rouelles, à Fontaine-La-Mallet, et conflue avec la Lézarde à Harfleur, en aval du Parc de Rouelles
- Le Saint-Laurent, depuis Saint-Laurent de Brévedent jusqu'à Harfleur, où il conflue avec la Lézarde au niveau du Parc de la Mairie.



- La rivière de la Pissotière à Madame draine la vallée boisée entre Gonfreville-l'Orcher et Rogerville.
  - L'Oudalle de Oudalle jusqu'au canal de Tancarville
  - Le Rogerval, est l'affluent de l'Oudalle
- Grâce à ces rivières, on peut observer 100 hectares de zones humides en vallée.

### Entretien du lit et des berges

L'entretien régulier du lit et des berges relève de chaque propriétaire riverain (art. L215-14 du code de l'environnement) : «le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau».

Pour aider les riverains à réaliser cet entretien, l'équipe du service de Gestion des Rivières propose ses conseils. Pour prendre contact avec le technicien de rivières, composez le 02 79 92 73 70 .

La CU s'occupe, elle, des propriétés publiques, soit environ 40 % des berges du territoire.

### Entretiens spéciaux

En complément, des actions de gestion particulières sont mis en place :

- Actions de faucardage : coupe des végétaux lorsque qu'ils dépassent la moitié du lit de la rivière.
- Actions de piégeage des rongeurs classés nuisibles par arrêté préfectoral qui, par leur présence excessive, dégradent les berges et les ouvrages en terre.

### Restauration du linéaire

On estime à 85 % le linéaire de rivières qui par le passé a été modifié sur le territoire. Un programme de travaux de restauration est envisagé afin d'améliorer le fonctionnement global des rivières, afin de retrouver un bon état écologique. Ces aménagements sont de natures diverses : végétalisation de berges, reprofilage du lit de la rivière, remise en fond de vallée.

### Agir contre l'excès d'eau

Sur l'ensemble de la Communauté urbaine, quelques 370 ouvrages peuvent absorber l'équivalent de l'eau de 650 piscines olympiques !

### La rivière : un milieu naturel au service du cadre de vie et du paysage

De nombreux sentiers sont aménagés le long des rivières. Ils offrent des parcours agréables pour les promeneurs. Par ailleurs, La Lézarde est classée en rivière de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole et est fréquentée par de nombreux pêcheurs.

### L'eau potable : de la source au robinet

Le territoire de la Communauté urbaine fait partie intégrante du plateau qui structure La Pointe de Caux. L'eau pluviale s'infiltré à travers la craie de ce plateau. Cette eau contribue à l'alimentation de la nappe phréatique, véritable réservoir naturel et c'est elle que nous consommons. L'encaissement des vallées dans le plateau donne naissance à des sources qui servent à l'alimentation en eau potable de nos communes en complément des forages de captage de la nappe souterraine.

Les captages sont situés à Saint-Laurent-de-Brévedent, Saint-Martin-du-Bec, Yport et Radcatel. Les surfaces concernées sont majoritairement cultivées. Il faut veiller à préserver ces captages en conciliant qualité des eaux et activité agricole. C'est pourquoi la Communauté urbaine réalise des aménagements pour freiner les écoulements et capter une partie des polluants avant même que l'eau ne s'infiltré dans le plateau crayeux.

Ensuite l'eau est traitée dans les stations avant distribution aux usagers. Une première étape consiste à éliminer les particules en suspension, les micropolluants, ainsi que toutes matières qui troublent l'eau. Une désinfection vient parfaire la dépollution et prévenir le risque de contamination microbologique de l'eau. L'eau rendue propre à la consommation est acheminée par un vaste réseau raccordé à des réservoirs répartis sur l'ensemble du territoire. Ils permettent de maîtriser la pression.



# Entretien



avec M. Hauchard  
directeur de la Direction du cycle de l'eau de la CU

M. Hauchard vous êtes directeur de la Direction du cycle de l'eau de la CU, pouvez-vous présenter les activités de votre secteur ?

LA DCE est organisée en cinq pôles pour gérer les différentes compétences : eau, assainissement, pluvial, milieux aquatiques et prévention des inondations ; sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine selon deux modes d'exploitation en régie (environ 204 000 habitants sur 8 communes dont Harfleur) et par délégation de service public (environ 70 000 habitants sur 46 communes). Les voici en détails :



## LE PÔLE EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT ASSURE :

- l'exploitation, l'entretien, la maintenance des unités de captage et de production de l'eau potable des réservoirs et des stations de pompage sur le territoire en régie.
- la production de 18 000 000 m<sup>3</sup> d'eau potable par an et dessert 220 000 habitants dont l'ensemble de la commune d'Harfleur.
- la gestion de près de 250 points de mesure qualité et quantité pour superviser 24H/24H le fonctionnement du réseau d'eau potable.
- l'exploitation, l'entretien et la maintenance des ouvrages de stockage et de pompage du réseau de collecte des eaux usées et unitaires sur le territoire, des bassins de stockage/restitution du réseau unitaire (158 000 m<sup>3</sup> de stockage adapté pour des pluies d'une intensité ne se produisant en moyenne qu'une fois tous les dix ans, plus de 60 postes de relèvements (pompe permettant la collecte des eaux usées).
- le suivi de 150 points de mesure qui assurent la surveillance des rejets en milieu naturel et le diagnostic permanent du système d'assainissement.
- le suivi de l'exploitation et des travaux d'amélioration de la station d'épuration du Havre.
- la maintenance et la réhabilitation du génie civil des ouvrages d'eau et d'assainissement sur l'ensemble du territoire.



## LE PÔLE ETUDE ET GRANDS TRAVAUX S'OCCUPE EN CE QUI LE CONCERNE :

- de la conception et de la réalisation des grands projets : création, extension, réhabilitation, renouvellement, renforcement des réseaux et ouvrages d'eau et d'assainissement urbain, travaux neufs sur les réseaux et les ouvrages associés (environ 70 chantiers par an).
- de la réalisation des études générales : établissement et suivi des études hydrauliques.
- de la relation avec les constructeurs : réalisation des branchements eau et assainissement sur les 8 communes de la régie, instruction des volets eau et assainissement des documents d'urbanisme.
- des plans des quelques 2100 km de réseau d'eau et 1600 km de réseau d'assainissement et d'eau pluviale ainsi que des ouvrages associés pour la régie et les communes en délégation.



## LE PÔLE PRÉVENTION DES INONDATIONS ET PROTECTION DES RESSOURCES ASSURE ET GÈRE :

- le pilotage du programme d'actions de prévention des inondations.
- la surveillance et l'entretien des 369 ouvrages hydrauliques de lutte contre les inondations représentant 1 500 000 m<sup>3</sup> de stockage.
- le dispositif de veille météorologique 24h/24h (hydrologie / submersion marine / viabilité hivernale).
- la gestion des rivières par une surveillance et une gestion adaptée des cours d'eau et des milieux associés sur près de 33 km de cours d'eau.
- la gestion de certaines zones humides en lit majeur, ainsi que l'aménagement, la restauration et la renaturation des rivières.
- la protection des ressources en eau sur les 500 km<sup>2</sup> de bassins souterrains d'alimentation de captages au moyen de la mise en place de programmes d'actions concernant près de 700 agriculteurs.
- l'instauration de périmètres de protections de captages.



## LE PÔLE ENTRETIEN DES RÉSEAUX EAU ET ASSAINISSEMENT ASSURE QUANT À LUI :

- l'entretien préventif et curatif des 1130 km de réseaux et ouvrages d'eau potable et industrielle sur les 8 communes de la régie.
- l'entretien et le suivi de 113 000 compteurs et la télérelève associée.
- l'entretien préventif et curatif des 860 km de réseaux et ouvrages assainissement sur les 8 communes de la Régie.



## LE PÔLE GESTION DES OPÉRATEURS ET RELATIONS USAGERS A LA CHARGE :

- du suivi des délégataires de service public (Veolia et Eaux de Normandie).
- du suivi de l'assainissement non collectif.
- de la gestion des contrats d'abonnements eau.
- de la relève des index des compteurs.
- de la facturation, sur le territoire de la régie, zone Industrielle et zone urbaine représentant 138 000 abonnés.

## Beaucoup de questions se posent aujourd'hui sur la qualité de l'eau potable, comment assurez-vous la qualité sanitaire de l'eau distribuée ?

Il existe un dispositif de surveillance permanent mis en œuvre par l'Agence Régionale de Santé qui atteste de la potabilité de l'eau distribuée (contrôle à posteriori) mais la Communauté urbaine dispose de ses propres dispositifs de mesure en continu sur l'ensemble de son réseau de production et de distribution (notamment turbidité, chlore...) qui permettent de détecter immédiatement tout dysfonctionnement et de prendre les mesures de gestion adéquates. Nous menons également un travail prospectif afin d'adapter les dispositifs de production d'eau potable aux nouveaux enjeux de qualité qui se traduit par :

- le suivi renforcé mensuel sur l'ensemble des ressources de la qualité de l'eau brute pour identifier au plus tôt les éventuelles nouvelles molécules présentes dans l'eau.

- la mise en place d'actions de protection de la ressource en eau au sein des programmes d'actions agricoles et non agricoles (renforcement de la communication et de la sensibilisation, aménagements d'hydraulique douce, réduction d'intrants, paiement pour service environnementaux afin de maintenir des surfaces en herbe...).
- l'établissement ou la révision des périmètres de protection des captages contre les risques de pollutions ponctuelles accidentelles.
- la mise en place d'interconnexion entre différents captages, le renforcement des traitements existants sur nos usines de production d'eau ou la mise en place de traitement sur les ressources qui ne disposent actuellement que d'une simple chloration, volet actuellement en étude dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable.



# Epuration



**Harfleur a subi plusieurs fois de lourdes inondations. Le dérèglement climatique provoque des épisodes de pluies intenses. Comment s'organisent les services de la CU pour les intégrer dans les équipements, notamment d'assainissement pluvial, et dans l'organisation même des services ?**



Si les changements climatiques se traduisent par une hausse des températures, nous n'observons pas pour le moment d'évolution du régime des précipitations. Les pluies orageuses intenses du printemps et de l'été ou les longues pluies d'hiver à l'origine des inondations ne sont pas des phénomènes nouveaux. En revanche, l'évolution de l'occupation des sols depuis 50 ans à travers l'urbanisation et la transformation des pratiques agricoles, avec notamment la disparition des prairies permanentes et l'imperméabilisation des sols a provoqué l'accélération des phénomènes de ruissellements, et donc d'inondation, à l'aval des bassins versants qu'ils soient ruraux ou urbains. Afin de répondre à ces enjeux qui affectent sensiblement le territoire et la commune d'Harfleur, la direction du cycle de l'eau agit sur plusieurs axes. Le premier consiste à maîtriser les ruissellements le plus à l'amont possible. En milieu rural cela se traduit par l'implantation d'aménagements d'hydraulique douce (haie, fascines, bandes enherbées) dont le rôle

consiste à empêcher l'apparition des ruissellements et piéger les particules limoneuses. En milieu urbain cela consiste à déconnecter le maximum de surfaces allant vers les réseaux d'eau pluviale en favorisant une gestion et une infiltration des eaux de pluies à la parcelle. Les recommandations émises lors de l'instruction des permis de construire permettent de favoriser cette gestion. Lorsque ces mesures ne suffisent pas, nous réalisons des ouvrages de rétention (bassins ouverts, barrages en milieu rural, bassins enterrés en milieu urbain), afin de tamponner les apports massifs de ruissellement, de protéger les zones urbanisées et de soulager les réseaux d'eau pluviale. Enfin pour prévenir les communes en cas d'évènement météorologique intense, la direction du cycle de l'eau gère le dispositif de surveillance et de veille météorologique 24h/24h. Nos collègues du service risque majeur relaient les informations vers l'ensemble des communes du Havre Seine Métropole.

## Sur quelles priorités allez-vous travailler en 2024 ?



La production d'une eau de qualité en toute sécurité est une priorité pour la direction. Ainsi nous allons continuer d'une part à améliorer les filières de production de nos usines et d'autre part à fiabiliser le fonctionnement de nos réseaux. La protection des ressources en eau constitue l'autre volet essentiel à la production d'une eau de qualité. Le partenariat avec le monde agricole va se poursuivre afin de mettre en œuvre les actions favorisant la préservation de la nappe souterraine qui constitue notre ressource majeure. Au niveau de l'assainissement nous allons

continuer à améliorer les performances des stations d'épurations dont le bon fonctionnement est le garant de la préservation de notre environnement. Enfin nous allons lancer un nouveau programme d'action de prévention des inondations dont une partie des actions va concerner la vallée du Saint-Laurent et son bassin versant en amont permettant ainsi la réalisation dans les années à venir de nouveaux aménagements qui contribueront à la protection d'Harfleur.

## L'écopôle : agir et instruire

Edelweiss est une station d'épuration, inaugurée en 2011, qui traite les eaux pluviales et les eaux usées d'un territoire de plus de 300 000 habitants. Depuis 2012, Edelweiss accueille également l'Écopôle Cycle de l'Eau, un outil pédagogique.

### Près de 400 m<sup>2</sup> pour tout public

À l'entrée de la station Edelweiss, dans le bâtiment d'exploitation, deux étages sont consacrés à l'accueil des élèves. Une séance à l'espace pédagogique d'Edelweiss, appelé Écopôle Cycle de l'Eau, c'est un peu comme une visite à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Le cycle de l'eau dans son ensemble, et la gestion de l'eau sur notre territoire sont expliqués. Les contenus s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Ils ont été élaborés conformément aux programmes de l'Éducation Nationale, en collaboration avec des pédagogues du Rectorat de Rouen. Étudié dès le CE2, le cycle de l'eau occupe une place importante dans les programmes scientifiques des cours moyens.

### Préserver la ressource, économiser l'eau

Vitale pour l'humanité, l'eau est une ressource fragile, vulnérable aux pollutions inhérentes aux activités humaines. Edelweiss dépollue chaque jour 80 000 m<sup>3</sup> d'eau. La visite de l'Écopôle débute par une présentation du parcours de l'eau dans la station d'épuration, puis tous les aspects du cycle de l'eau sont expliqués :

- La pluie
- Les phénomènes de ruissellement et d'infiltration
- Le captage des sources, le pompage et la distribution de l'eau potable
- Les usages domestiques
- La collecte et le traitement des eaux usées en usine
- Le rejet de l'eau dépolluée dans le milieu naturel
- La gestion des rivières

Le tout s'accompagne d'une sensibilisation aux modes de développement durables, aux moyens de préserver la ressource et aux bonnes pratiques permettant d'économiser l'eau au quotidien.

### L'écopôle en chiffres

- 20 000 personnes sensibilisées depuis l'ouverture
- 2 500 visiteurs en moyenne par an
- Dont 58 % d'élèves du primaire
- Et dont 22 % de centres de loisirs, maisons de quartier et RPA

### Visites gratuites de l'Écopôle Cycle de l'Eau

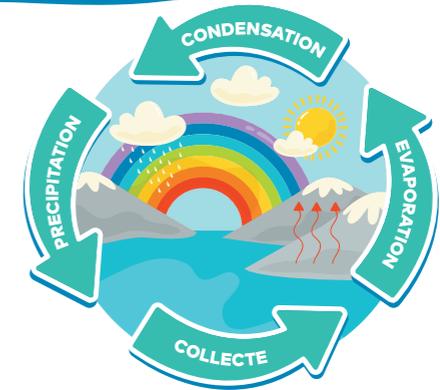
#### Inscriptions

Contactez la Direction Cycle de l'eau au 06 48 33 54 41 ou par mail pour vous inscrire.

#### Horaires d'ouverture

- Tous publics : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés)
  - Scolaires : groupe de 30 élèves maximum et 3 accompagnateurs par demi-journée
  - Institutionnels : groupe de 2 à 15 personnes
- Un mail de confirmation vous sera envoyé de la part de la Direction Cycle de l'eau à l'enregistrement de votre inscription.

## LE CYCLE DE L'EAU



### Les eaux usées et pluviales urbaines : collecte et dépollution

En milieu urbain, une fois l'eau utilisée pour les usages domestiques ou industriels, elle est acheminée vers la station d'épuration. Les premiers collecteurs posés sur le territoire du Havre datent du 19<sup>e</sup> siècle. Comme cela se pratiquait dans la plupart des grandes villes, ces réseaux sont unitaires (eaux pluviales et usées dans le même réseau). Suivant le développement de l'urbanisation, les nouvelles zones ont été desservies en réseaux séparatifs. Le réseau unitaire permet d'acheminer la majeure partie des eaux usées et des eaux pluviales, mais en contrepartie il est la source d'inondations par saturation du réseau lors de fortes pluies. Un important programme d'aménagements a été réalisé afin de stocker cette eau excédentaire et la restituer une fois la pluie passée. L'eau collectée est acheminée vers l'une des 28 stations d'épuration du territoire. Les boues d'épuration sont incinérées pour la majorité d'entre elles, ou font l'objet d'un épandage agricole pour les plus petites installations de traitement.

### Quelques chiffres sur l'eau potable

**140 780** abonnés eau potable

**12** points de production d'eau potable

**1 972** km de réseaux d'eau potable

**22 000 000** de m<sup>3</sup> d'eau produits



### Et sur l'assainissement

**133 716** abonnés assainissement

**1 098** km de réseaux d'eaux usées

**22** installations de traitement des eaux

## SAISON CULTURELLE

2023  
2024

### OUVERTURE DE SAISON

SAMEDI 14 OCTOBRE - 15H

#### Une sale affaire à La Forge

Création par Touches d'Histoire en collaboration avec les services culturel, patrimoine et tourisme de la ville.  
La Forge - Gratuit - Sur inscription au 02 35 13 30 09  
À partir de 16 ans

Afin de lancer cette nouvelle saison, quoi de plus original que d'être vous-même acteurs ! Menez l'enquête en équipe, interrogez, de lieu en lieu, les suspects présents et découvrez ainsi des espaces de La Forge habituellement fermés au public.

«Le mystère s'épaissit à La Forge... Un horrible crime a eu lieu, mettant toute l'équipe de la salle en émoi... Et pourtant : Il ne faudra se fier à personne lors de l'enquête dont vous serez le détective. Mettez votre imperméable à la Columbo, munissez-vous de la loupe de Sherlock Holmes, frottez votre moustache d'Hercule Poirot pour déceler le vrai du faux ! Interrogez les suspects, mais méfiez-vous des sourires et des faux-semblants, relevez les indices, accumulez les preuves... Et surtout, soyez astucieux pour découvrir le fin mot de toute l'histoire!»

A l'issue de l'enquête, la saison culturelle sera présentée.



THÉÂTRE PARTICIPATIF

#### LA FORGE

02 35 13 30 09  
rue F. Chopin  
FBook : la forge harfleur

#### MUSÉE DU PRIEURÉ

02 35 13 30 58  
50 rue de la république

- > Expositions
- > Contes
- > Ateliers



#### BIBLIOTHÈQUE

#### ELSA TRIOLET

02 35 45 42 27  
3 rue Jehan de Grouchy

- > Heure du conte
- > Ateliers jeunesse
- > Club lecture
- > Dictée



Site internet officiel : [www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr) - FBook : ville d'harfleur

#### FESTIVAL DE THÉÂTRE

JEUDI 25 JANVIER - 20H30

FESTIVAL CÔTÉ COUR, CÔTÉ JARDIN

#### Embrasse ta mère

De Karine Dubernet avec la complicité de Sherazade Khalladi  
Avec Karine Dubernet & Marie-Hélène Lentini  
Mise en scène Michel Fau avec le soutien de l'ADAM  
La Forge - Tarifs : de 7€ à 19€ - Tout public



#### PERCUSSIONS URBAINES - DANSE - COMÉDIE

SAMEDI 3 FÉVRIER - 20H30

#### 10th Anniversary Tour

#### Tap Factory

La Forge - Tarifs : de 8,50€ à 23€ - Tout public



#### ÉVÉNEMENT

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL

#### Fête de la Scie

Parc de l'hôtel de ville et centre ancien



#### PLATEAU D'HUMORISTES

VENDREDI 17 MAI - 20H30

#### La Grande Nuit de l'Humour

Avec Thom Trondel, Sarah Anna et David Buniak  
La Forge - Tarifs : de 4€ à 10,50€ - A partir de 13 ans



#### THÉÂTRE

SAMEDI 1ER JUIN - 20H30

#### 60 jours de prison

D'après l'œuvre de Sacha Guitry  
Avec Olivier Lejeune - Mise en scène Nicolas Boukhrief  
La Forge - Tarifs : de 8,50€ à 23€ - A partir de 14 ans





## La Forge : facilitateur de création

Hormis l'accueil de spectacles, concerts, et parfois même d'expositions, La Forge peut s'avérer un lieu de ressources pour les artistes en quête d'un environnement propice à la création.

### Une résidence d'artiste, c'est quoi ?

Dans le monde du spectacle et des arts, on appelle résidence un lieu qui accueille des artistes pour qu'ils puissent travailler sur leurs œuvres, sans aucune obligation de résultat. Au cours de cette période, la création est facilitée par la mise à disposition du matériel et d'une équipe de techniciens.

La résidence est une expérience immersive pour l'artiste. Elle peut prendre différentes formes en fonction du type d'art et des caractéristiques techniques du projet.

L'idée sous-jacente est qu'en se retirant de la société, même brièvement, l'artiste peut voir le monde différemment, de façon plus libre en se libérant des distractions de la vie quotidienne. C'est une opportunité précieuse de se déconnecter du monde, de se poser, d'apprendre et de produire.

Pour une salle de spectacle, c'est parfois l'occasion de repérer des spectacles en devenir pour sa programmation et de dénicher de belles créations afin d'en faire profiter le public.

### Ça tourne à La Forge !

Grâce à son espace modulable, il arrive que La Forge accueille des tournages de films ou de séries. Lorsque les tournages locaux ont besoin d'organiser une session en studio (pour des plans à effets spéciaux, par exemple), ils peuvent investir le Creuset. L'équipe de tournage prend

alors possession du lieu est y installe tout le matériel (caméra, éclairage, rail, grue, etc.) ainsi que le décor.

Pour le film « Marie-Line et son juge » (2023), le réalisateur Jean-Pierre Améris souhaitait filmer un dialogue entre Louane et Michel Blanc, à bord d'une voiture. La logistique nécessaire pour filmer une telle scène en pleine circulation étant compliqué, la scène fut donc tournée à La Forge, dans un véhicule positionné devant des fonds verts. La scène fut ensuite finalisée en post-production.

### De l'écran aux planches, il n'y a qu'un pas

Ces expériences de tournage prouvent le soutien de la Ville d'Harfleur à la création artistique sous toutes ses formes. Elles permettent aussi de provoquer des rencontres. Ce fut le cas en fin d'année 2020, lorsque La Forge a accueilli les réalisateurs Xavier Gens, Simon Astier et leurs équipes pour le tournage de la saison 2 de la série « Mortel ». Lorsqu'il a découvert l'espace culturel d'Harfleur, Simon Astier (« Kaamelott », « Hero Corp ») a eu un véritable coup de cœur pour le lieu et a aussitôt sollicité le service culturel de la commune. Un peu plus d'un an après cette rencontre, La Forge accueillait le seul en scène « Le Discours » avec Simon Astier, face à un public conquis.



## Les « Résidents » de La Forge

Plusieurs troupes locales ont bénéficié de ces temps de résidence à La Forge :

- Pour travailler la mise en scène de son spectacle « Le Chevalier qui ne savait pas compter », la compagnie La belle envolée s'est installée en résidence à La Forge. Le public a pu découvrir le résultat en décembre 2022. Et cette année, les élèves des écoles primaires d'Harfleur pourront également le découvrir le 14 décembre, lors d'une représentation exclusive.

- La compagnie Les Pieds au mur a créé un numéro acrobatique en suspension, intitulé « Stand-by », dont la première a eu lieu à La Forge, en ouverture de saison.

- La compagnie Paon Paon Cui Cui a pu concevoir le superbe décor de son spectacle « La sieste électronique » avec les étudiant.e.s de GMP de l'IUT du Havre. Une séance tout public a ensuite été proposée à La Forge, en octobre 2022.

- Le spectacle écrit et interprété par Blandine Bonelli, « L'anomalie », a été accueilli en septembre 2021. A l'issue d'une semaine de travail, ce seule-en-scène humoristique a été joué dans Le Creuset, en avant-première de la saison culturelle 2021-2022.

## Reset - Compagnie Madame Phénomène

« Reset » est né de cette grande question actuelle : qu'est-ce qui nous manque aujourd'hui pour que nous agissions ensemble demain ?

Dans le monde de demain, chacun cherche à quitter notre planète devenue inhabitable pour une vie meilleure. Une des solutions : gagner un voyage aller simple pour Mars dans le grand jeu : « qui va survivre dans le monde de... demain ! »

Laissez-vous guider par Michelle, le robot humanoïde qui anime cette émission populaire d'une main de fer. Les deux candidates tirées au sort devront s'affronter et supporter de pénibles épreuves. Mais un intrus va prendre le contrôle du jeu. Titou est un enfant. Il a des choses à dire. Il veut qu'on l'écoute. C'est quoi cette histoire d'aller sur Mars ? Ça veut dire quoi pour les gens qui restent ?



Reset - Compagnie Madame Phénomène  
Théâtre participatif - Tout public  
Vendredi 27 octobre 2023 - 20h30  
et samedi 28 octobre 2023 - 18h  
La Forge - Gratuit sur inscription au 02 35 13 30 09

## APPEL À PARTICIPATION

« Comme tous nos projets, celui-ci s'adresse à tous publics, particulièrement aux personnes les plus éloignées de la culture théâtrale. Nous cherchons une vraie proximité avec les spectateurs, aussi bien au cours de la création que pendant les représentations. C'est la raison pour laquelle ce projet nécessite un appel à participation des habitants. En amont de chaque représentation et en partenariat avec la structure qui nous accueillera, nous organiserons plusieurs ateliers avec un groupe de spectateurs afin de les préparer à intervenir dans notre travail. »

Venez vous aussi faire partie du casting !  
Ateliers les 25 et 26 octobre 2023 à La Forge - Informations au 02 35 13 30 09 [La Forge]

## La nuit juste avant les forêts - Compagnie Tux Hinor

Cette nouvelle saison s'annonce très théâtrale. C'est pourquoi la Municipalité souhaite donner carte blanche à une compagnie locale, afin de valoriser le travail des troupes d'amateurs.

Une ville, la nuit. Il pleut. Un homme, pas tout à fait d'ici, pas tout à fait un étranger, s'adresse à un passant ; Il lui demande de fumer une cigarette, il cherche une chambre où passer la nuit... Il ne cesse de parler, de s'adresser à lui en le tutoyant, il cherche à le retenir mais n'obtient pour toute réponse que le silence. Cet homme dans ce qu'il raconte de l'oppression, de la société, de la solitude, de l'exclusion, de la précarité et du racisme parle du désir, de fuite, de travail, d'alcool et de mort, de sang et de trahison. Fragile et fort à la fois, il parle.

La nuit juste avant les forêts - Compagnie Tux Hinor  
D'après l'œuvre de Bernard-Marie Koltès  
Carte blanche théâtre - À partir de 16 ans  
Mardi 7 novembre - 18h - La Forge  
Gratuit sur inscription au 02 35 13 30 09





## Halloween en fête à Harfleur

**Les rendez-vous effrayants du musée du Prieuré**

### Exposition familiale

« Les sorcières, mythe ou réalité ? »

Depuis quand les sorcières existent-elles ? Comment vivaient-elles ? Qui étaient-elles vraiment et existent-elles encore aujourd'hui ? Autant de questions auxquelles cette exposition répondra ! Entre différentes époques, chaudrons, balais et formules magiques, venez découvrir les mythes sur ces drôles de personnages, à moins que tout ne soit réalité...



Du 4 octobre au 5 novembre - Dès 4 ans - Accès libre

**Les monstrueux rendez-vous de la bibliothèque Elsa Triolet**  
3 dates / 3 animations pour fêter Halloween

### Atelier créatif

« Personnalise ton sac à bonbons »

Jeudi 26 octobre de 15h à 16h  
Bibliothèque E. Triolet  
A partir de 6 ans  
Sur inscription (places limitées)

L'heure du conte spécial Halloween

Mardi 31 octobre - 18h  
Bibliothèque E. Triolet  
Pour les 4/9 ans  
Sur inscription (places limitées)



### Bal de l'horreur

Mercredi 1er novembre de 15h à 17h - La Forge  
Sur inscription auprès de la bibliothèque E. Triolet et de La Forge

### Atelier « Creuse ta citrouille »

Avec Touches d'Histoire

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Mercredi 25 octobre - 14h - Dès 6 ans - Sur inscription



## L'écho des commerces

### «La boulangerie d'ici»

Du nouveau concernant la boulangerie des 104 qui fait peau neuve, mais avec des produits pas tout à fait identiques à ce qui se fait ailleurs, comme tiennent à le souligner les propriétaires, Monsieur et Madame Errami.

En effet, ils ont fait venir un boulanger et un pâtissier de Paris pour proposer une gamme de produit qui mélange les cultures. Et le mélange ça a du bon ! Une baguette italienne pour faire le sandwich sur demande, selon les jours. Monsieur Errami y tient, elle est moelleuse comme nulle part car la machine pour la fabriquer ne peut provenir que d'Italie ou de Tunisie.

« On utilise aussi tout un tas de farines différentes de ce qu'on trouve d'habitude, on a une gamme de pain inédite aussi. L'idée c'est de ne marcher sur les plates-bandes de personne et de proposer des produits qu'on ne trouve pas ailleurs », explique le propriétaire en montrant un gros pain rond à la semoule. Madame le Maire s'y est rendue le 28 septembre pour visiter les nouveaux locaux. Tout a été refait à neuf pour avoir un espace boulangerie et un espace pâtisserie.

Et les commentaires positifs ne manquent pas. Les commandes de gâteaux sont déjà nombreuses. Il ne manque plus que les pâtisseries orientales pour compléter cette touche bien singulière qui ne manqueront pas d'ici peu de ravir le palais des Harfleuraises et des Harfleurais.



# Conseil Municipal

## Les remplacements des conseillers municipaux

Depuis le début de l'été 2023, quatre nouveaux élus ont intégré le Conseil Municipal, l'un depuis le 1er juillet et les 3 suivants le 30 septembre.

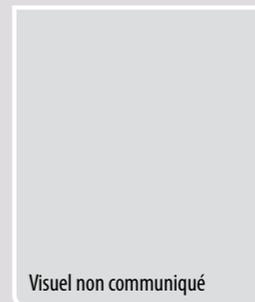
Pour se faire élire, chaque groupe municipal doit soumettre à la Préfecture une liste comportant un nombre de noms en fonction du nombre d'habitants. Pour Harfleur, une liste de 32 noms devait être déposée pour participer aux élections municipales. En fonction des résultats, chaque liste possède un certain nombre d'élus correspondant aux pourcentages obtenus durant les élections. Aujourd'hui, le groupe majoritaire dispose de 23 élus dont le Maire, et le groupe d'opposition de 6 élus siégeant au conseil municipal.

Malgré tout, les listes dans leur intégralité de départ restent importantes, justement, en cas de démission d'un conseiller municipal. En effet, lorsque l'un d'eux démissionne par courrier officiel envoyé au Maire et validé par la Préfecture, c'est la personne suivante sur la liste initiale qui devient logiquement et immédiatement conseiller municipal (à la date de réception du courrier de démission).

Actuellement, c'est donc, pour le groupe majoritaire « Harfleur 2026 » : en remplacement de Jean-François Burel et Laurence Audouard :  
Hervé Toullec (30/09) et Sylvie Roger (30/09)



Concernant le groupe d'opposition « Harfleur, ensemble pour demain » : en remplacement de Jean-Marc Neveu et Nacéra Vieublé :  
Hugues Tourmente (01/07) et Julie Letheux (30/09)



**Prochain Conseil Municipal :**  
Samedi 4 novembre  
9h - Salle du parc  
*Les procès verbaux des conseils sont disponibles sur [www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)*

**Prochain conseil communautaire**  
Jeudi 9 novembre - 17h  
Carré des Docks - Le Havre  
Les séances sont publiques

## Semaines d'Information sur la Santé Mentale

La 34<sup>ème</sup> édition des SISM aura lieu du 9 au 22 octobre 2023, autour de la thématique suivante : « A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit ».

### Les cinq objectifs des SISM

1. **SENSIBILISER** le public aux questions de Santé mentale.
2. **INFORMER**, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.
3. **RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
4. **AIDER** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
5. **FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Le 12 octobre 2023, l'association Stop Galère groupe d'entraide mutuelle, organise avec l'aide logistique de la Ville d'Harfleur, une après-midi de vidéo en santé mentale, au cours de laquelle sont invitées des associations et des institutions. Des films réalisés par des personnes en situation de handicaps psychiques seront diffusés.

**Judi 12 octobre 2023 - 14h/18h**  
La Forge - Le Creuset

## Avis à la population !

### Report des essais mensuels des sirènes d'alerte

Le Préfet de la région Normandie et Préfet de la Seine-Maritime informe que les essais des sirènes d'alerte qui ont lieu le premier mercredi de chaque mois, afin de tester leur bon fonctionnement, feront l'objet d'un report pour le mois de novembre.

En effet, **le premier mercredi du mois de novembre 2023 étant férié**, ces essais auront lieu exceptionnellement **le mercredi 08 novembre 2023**, à l'heure habituelle, soit entre 11h55 et 12h.



# Carnet

### Naissances :

09/08/23 OUVRY Juliette  
20/08/23 AUBIN Naëlys

### Mariages :

26/08/23 GROUT Denis & MARÉCHAL Brigitte  
26/08/23 GUILLOIS Benjamin & DON SIMONI Mélissa  
02/09/23 BOUALAMI Karim & LEDUC Amélie  
09/09/23 VAUTIER Jérôme & PATRY Aurélie  
15/09/23 THOMAS Jacques & MARIDOR Christine

### Décès :

09/02/23 LEBLOND Fabrice  
28/08/23 SPOSITO Alain  
14/09/23 BELLENGER Monique

### Erratum Zoom n°116

**Mariage**  
12/08/23 DRIEU Gauthier & BOUREZ Elodie

## Appel à bénévolat



Vous avez du temps libre et êtes intéressé par le bénévolat. Rejoignez le collectif de bénévoles du Pôle Familles Solidarités de la Ville d'Harfleur.

Cela ne vous prendra que 2 jours une semaine sur deux, et participera à la lutte contre le gaspillage alimentaire et la pauvreté.

Les bénévoles du Pôle Familles Solidarités participent également à de nombreuses animations mises en place par la Ville (soirées festives, animations, sorties...).

**Convivialité, solidarité, partage et engagement !**

Renseignements au Pôle Familles Solidarités  
Tél : 02 35 13 30 80

## Rendez-vous avec les oiseaux

La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) organise de nombreuses animations, rencontres, sorties et autres conférences. Parmi ces actions, certaines se tiennent à Harfleur, avec notamment :



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



Panure à moustache

### Le 10 octobre 2023 à 20h30

Présentation de l'estuaire par la Maison de l'Estuaire

« Une réserve Nationale si proche de nous ». La réserve naturelle nationale de l'Estuaire de la Seine a été créée en 1997, c'est le plus grand espace protégé de Normandie. La Maison de l'Estuaire est chargée de sa gestion. On y trouve des écosystèmes très variés et très attractifs pour la faune. Nous vous invitons à découvrir un aperçu de ses richesses biologiques et quelques unes des actions de suivi scientifique menées au quotidien.

### Le 19 décembre 2023 à 20h30

Présentation d'un parcours scolaire et supérieur en lien avec la protection et la connaissance de l'environnement.

Le calendrier 2024 sera bientôt disponible sur le site LPO Normandie, sur Harfleur et toute la région Normandie : <https://normandie.lpo.fr/evenements/>  
N'hésitez pas à le consulter !

## Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire  
au 02 35 13 30 10  
ou mail :  
cabinet@harfleur.fr

## Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

**Pharmacie de la Brèque**  
35 rue de la République  
02 35 45 40 39

**Pharmacie de la place d'Armes**  
26 rue Jehan de Grouchy  
02 35 45 77 09

**Pharmacie Harfleur-Beaulieu**  
33 pl. Guy de Maupassant  
02 35 45 43 29

**Après 20h, appelez le 3237**

## Urgences

Tél. prioritairement  
15 : SAMU

17 : Police nationale

18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au  
02 35 13 30 00  
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

## Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>

ou sur smartphone

« LiA les lignes de l'agglo »

## Allo Agglo ?

Gestion des déchets, collecte des encombrants réutilisables, transports scolaires, risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté urbaine,  
Tél : 02 35 22 25 25

Site web :

[www.lehavreseinemetropole.fr](http://www.lehavreseinemetropole.fr)

## Extension du réseau de tramway : de nouveaux temps d'échanges à l'automne

Jusqu'en 2024, les études et la concertation se poursuivent. Grâce aux contributions des habitants recueillies au printemps, le projet s'affine et se concrétise. Nouvelles stations, insertion urbaine, circulations, stationnement, aménagements cyclables... L'équipe du projet vient à votre rencontre et vous explique tout à l'occasion de 5 réunions publiques organisées en octobre.

### Retour sur la séquence de concertation du printemps

En mai, la Communauté urbaine a organisé des échanges autour de deux temps forts : l'un sur le sujet des stations et le deuxième sur celui des parkings-relais.

5 balades urbaines ont permis de discuter avec une soixantaine de participants autour de plusieurs futures stations : aménagements cyclables, cheminements piétons, stationnement, organisation des travaux, dimensionnement de la voirie et de la plateforme tramway... Autant de sujets qui ont animé des échanges constructifs avec les habitants.

Ces balades ont également été l'occasion de mieux comprendre les habitudes de vie dans les quartiers visités et de recueillir des propositions afin de nourrir les études en cours.

Vous avez également été plus de 250 à répondre au questionnaire en ligne sur les parkings-relais. Vos contributions permettront d'enrichir les études et de réaliser des aménagements au plus proche de vos besoins.

### En octobre, participez aux réunions publiques d'information

Le projet se précise et la concertation continue ! En octobre, la Communauté urbaine donne rendez-vous à tous les habitants du territoire lors de 5 réunions publiques (3 antérieures à la parution de ce Zoom, NDLR). Elles se tiendront au Havre, à Harfleur et à Montivilliers, les communes traversées par le futur tramway.

Au programme : présentation des avancées du projet. Une vidéo 3D du carrefour de la Brèque et de la station Hôpital Monod vous sera notamment présentée, afin de mieux comprendre les futurs aménagements. Ces rencontres seront également le moment d'échanger avec vous et de répondre à toutes vos questions. Elles se tiendront en présence de Bruno Boussion, garant nommé par la Commission nationale du débat public (bruno.boussion@garant-cndp.fr).

- **Le 10 octobre à 18h30**  
au centre culturel La Forge (Harfleur)
- **Le 11 octobre à 18h30**  
à la salle des fêtes de Graville (Le Havre)
- **Le 17 octobre à 18h30 en ligne : le lien de connexion pour participer à la visioconférence sera disponible sur le site internet dédié au projet**

Toutes les infos sur le site dédié

Photos, chiffres clés, carte interactive, questionnaires, contributions en ligne, comptes-rendus...

Retrouvez l'ensemble des informations sur le projet d'extension du réseau de tramway sur le site internet dédié.

TRAMWAYLEHAVREMETRO.FR

## Don de sang à Gonfreville l'Orcher

**Mercredi 18 octobre de 15h à 19h - Salle des fêtes Arthur Fleury**

Pour le bon déroulement de la collecte, prenez rendez-vous sur :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

### Quelques règles à respecter le jour de la collecte

- Ne pas venir à jeun,
- Bien s'hydrater en amont du don,
- Être ponctuels à l'heure fixée et honorer son rendez-vous,
- Venir muni d'une pièce d'identité,
- Prévoir son stylo pour le remplissage du questionnaire préalable au don et signature



## Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

### Contre la vie chère

Il y a un an notre tribune traitait de satiété énergétique, mais les non-choix gouvernementaux nous obligent à parler aujourd'hui simplement de satiété. En 2023, seulement 1/3 des français.es déclarent « manger tous les aliments qu'ils veulent ».

L'inflation est passée par là :

- +12% pour les fournitures scolaires,
- +18% pour l'alimentation,
- +19 % pour les produits d'hygiène,
- Et +6.8% pour l'énergie depuis la fin du bouclier énergie.

Ces augmentations poussent 83% des français.es à déclarer les promotions alimentaires indispensables pour remplir leur panier.

Derrière ces chiffres des gens, des familles survivent. Ces augmentations tout azimut, qui s'appliquent à des foyers déjà fragilisés, créent : la précarité alimentaire.

Quelle violence quand 1 français sur 3 éprouve des difficultés à pouvoir faire trois repas par jour.

La municipalité fait tout pour accompagner les foyers et lutter contre la vie chère :

- Cantine à 1€ pour 3/4 des enfants harfleurais.
- Lutte contre les passoires énergétiques et les logements insalubres grâce à la mise en place de

l'OPAH RU.

- Renforcement de l'aide alimentaire.
- Travail en partenariat avec les associations caritatives et sociales du territoire.
- Revalorisation des critères et du montant des bourses scolaires municipales.

Les aides qui se veulent temporaires deviennent de plus en plus souvent pérennes et nous savons que cela ne suffit malheureusement plus.

Mais que fait l'État pour nos habitants, nos familles, nos voisins qui souffrent de précarité alimentaire ?

Ils réunissent les patrons de l'agroalimentaire pour les supplier de baisser leurs marges !

Mais, messieurs les ministres, la précarité alimentaire ne se négocie pas, elle se combat !

Le droit à l'alimentation saine est un droit fondamental inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 mais ignoré dans notre constitution pourtant plus jeune de 10 ans.

Cet oubli se doit d'être réparé promptement ! Car oui au 21<sup>ème</sup> siècle, on souffre encore de la faim en France.

Loïc Jamet

Président du groupe

## Groupe d'opposition

### Groupe Harfleur ensemble pour demain

#### Censure...encore et toujours ?

Lors du conseil municipal en date du 3 juillet 2023 une délibération a été présentée pour modifier la rédaction des procès-verbaux. L'intégralité des propos tenus ne sera plus obligatoirement retranscrite. Ainsi Mme le Maire pourra faire apparaître, ou disparaître, du compte-rendu des délibérations ce qu'elle jugera opportun. Notre groupe a préféré voter contre. Car de quelle façon seront rapportés les débats et les prises de parole de chacun ? Nul ne le sait.

Le groupe majoritaire, la main sur le cœur, nous a assuré que les propos nécessaires à la juste compréhension des idées de tous seront fidèlement indiqués. Nous sommes priés de les croire ; curieux de lire les prochains P.V pour juger sur pièce.

Et puis, en fin de séance, Nacéra Vieublé a créé la surprise en présentant sa démission en tant que conseillère municipale et de facto en tant que conseillère communautaire. Lasse des désaccords continuels avec les décideurs de la majorité, elle a justifié sa décision par « l'envie de travailler avec des personnes plus respectueuses et plus en accord avec ses valeurs à savoir : respect, confiance et cohérence ». Nous tenons ici à la remercier pour l'investissement dont elle a fait preuve tout au long de ces années de mandat pour son

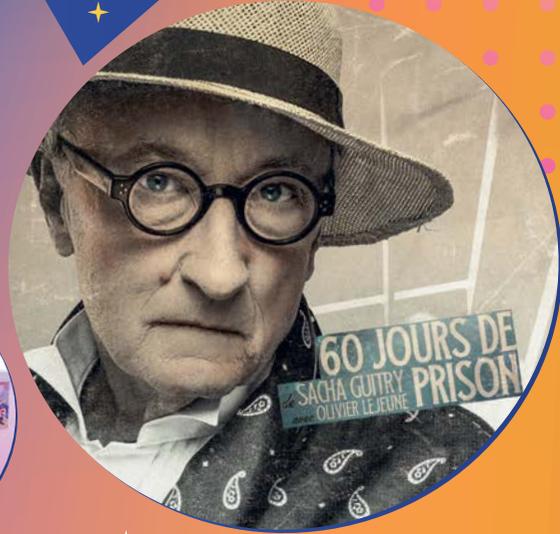
implication personnelle et amicale auprès de chaque membre de notre groupe. Elle siégeait au conseil municipal depuis 2014. A noter également que Jean-Marc Neveu a lui aussi démissionné quelques jours avant le conseil. Deux nouveaux colistiers ont donc été nommés pour les remplacer.

Aurélie Rebeilleau et Rémi Renault

Membres du groupe

# LES RDV

2023  
2024



**LA GRANDE NUIT DE L'HUMOUR**

Sarah-Anna

Thom Trondel

David Buniak

3 humoristes,  
3 univers différents,  
1h30 de fous-rires !



Renseignements - Inscriptions 02 35 13 30 09 [La Forge]